

Brèves de Normandie N°111 (Février 2012)

Sortir la Normandie du nucléaire !

Touche pas à mon enfant !

**Une étude Française réalisée par l'INSERM U1018 , sous la direction de Jacqueline Clavel, retrouve un risque de leucémie multiplié par deux chez les enfants vivant dans un rayon de 5 kilomètres des centrales nucléaires françaises (14 cas) en comparaison avec ceux vivant à 20 kilomètres de ces centrales nucléaires (7 contrôles).** Les données utilisées sont celles de la survenue de leucémies chez l'enfant entre 2002 et 2007. Et quelque soit l'approche statistique utilisée, ou l'inclusion de variables en fonction du lieu de résidence, cette augmentation significative des cas de leucémie persiste.

L'émotion créée par cette étude est importante, vraisemblablement du fait de la sensibilisation de l'opinion publique au nucléaire après l'accident de Fukushima.

Pourtant, ce n'est pas la première étude qui démontre un lien entre lieu de résidence à proximité des centrales et survenue de leucémie ou de cancer. En décembre 2009, une étude **commanditée par un organisme gouvernemental Allemand, l'Office Allemand de la protection contre les radiations, mettait en évidence une augmentation de 54% des cancers et de 76% des leucémies chez les enfants de moins de 5 ans vivants à moins de 5 kilomètres des 15 centrales nucléaires en Allemagne** ([voir article Docbuzz](#)).

Pourquoi les enfants? Les radiations ionisantes peuvent causer plus de dommage sur des organismes en développement que chez un adulte par exemple. Les êtres humains les plus sensibles étant vraisemblablement les fœtus en développement. Il reste à déterminer la source exacte de la contamination. Les scientifiques français ayant mené l'étude font l'hypothèse que les centrales nucléaires ne seraient pas seules responsables du résultat retrouvé mais que les lignes à haute tension, les polluants et autres pesticides pourraient jouer un rôle. Bref, quelle que soit l'émotion suscitée par cette étude, rien ne changera dans le paysage français.

(Paris - Relax news/Santé-Médecine.net) - Habiter près d'une ligne à haute tension peut entraîner des troubles, comme des pertes de mémoire et une irritabilité, mais aussi des maladies lourdes, comme des cancers, d'après une étude publiée par le Criirem (Centre de recherche et d'Informations Indépendantes sur les Rayonnements électromagnétiques). Pour le moment, seuls des résultats partiels de l'enquête "Vivre avec une ligne THT", menée de janvier à mars 2008 auprès de 8.000 Français, sont publiés.

Les participants à l'étude sont "des riverains exposés à une ligne THT 2 x 400.000 Volts" (Flamanville-Doulomp), ainsi que de futurs riverains d'une telle ligne (le projet "Cotentin-Maine"). Des coordinateurs et enquêteurs ont constitué des dossiers de riverains, et enregistré différentes données. En tout, 8.000 questionnaires ont été remplis.

Après étude de 350 dossiers, "des troubles du sommeil, de la mémoire, de l'audition, mais aussi des maux de tête, de l'irritabilité et des états dépressifs" ont été notés chez les riverains exposés, et ce en plus grande proportion que chez ceux qui ne sont pas exposés à une ligne à haute tension.

Plus grave, les premiers dossiers révèlent que "des maladies graves ayant fait l'objet de traitements lourds, d'actes chirurgicaux et des cancers" apparaissent davantage chez les riverains exposés. Les cancers cités sont la leucémie et les cancers du sein et de la thyroïde.

Le Nouvel Obs du 12 Janvier 2012 N°2462.

Centrales nucléaires et risques majeurs.

L'implacable rapport.

« Un ton comminatoire. Des inspections intransigeantes .Le rapport de l'Autorité de Sureté nucléaire n'exige la fermeture d'aucune centrale, mais impose à l'E.D.F. des mises à niveau de sécurité drastiques. Du jamais-vu. ».

Ce qui veut dire en clair que jusqu'ici, sans Fukushima, nous n'étions même pas en sécurité si tant est qu'il existe une sécurité zéro en matière nucléaire.

L'Etat français, AREVA E.D.F. et tout le lobby électro-nucléaire nous mentaient, nous trompaient odieusement.

Ce même article continue : « si un accident naturel exceptionnel de type Fukushima avait frappé la France, nos centrales nucléaires auraient-elles mieux résister que leurs jumelles nippones ? A cette question carrée posée par le Premier Ministre et la Commission de Bruxelles, les 500 pages de l'Autorité de Sureté Nucléaire pourraient répondre, en résumé , pas vraiment.»

En version administrative originale cela donne : *Les rapports des exploitant identifient (du moins ce qu'ils veulent bien en dire. Note de D.L. ) un certain nombre de scénarios extrêmes dans lesquels les systèmes vitaux pourraient être mis en échec du fait de la survenue d'agressions extérieures de grande ampleur».*

Ne croyez pas que la Normandie est à l'abri de séisme. Elle est classée en risque niveau 1.

Le reste est à l'encan.

L'ASN continue :

*-nombreuses lacunes. Doit beaucoup mieux faire et très vite...*

*-nombreux écarts entre les normes de sécurité en vigueur et la réalité des centrales.*

*-le délai de mise à l'arrêt ne figure pas dans les consignes de conduite présentées...aucun exercice de simulation de séisme n'avait été organisé.*

*-les agents ne pouvaient pas interpréter les données de mesure des capteurs. »*

Nombre d'autres constatations concernent plus particulièrement le Rhône, la Meuse, Bugey, Tricastin, Fessenheim.

En cas d'accident les limites administratives, (selon le ministre en place au moment de Tchernobyl) arrêtant les radiations nucléaires et s'agissant d'autres régions nous ne détaillerons pas !!!

Irresponsables et consternant !

J'accuse l'Etat français, les politiques et administratifs et leurs affidés (AREVA, EDF etc...) de comportement criminel à l'égard des populations normandes et particulièrement des plus fragiles et démunis que sont les enfants.

J'accuse ces mêmes politiques de violation du principe de précaution inscrit dans la Constitution française alors qu'ils devraient montrer l'exemple de respect des lois qu'ils ont eux-mêmes votées.

Exemples caricaturaux.

Aujourd'hui en France du 23 Janvier 2012.

« La ligne à haute tension COTENTIN-MAINE suscite l'inquiétude des riverains et relance le débat sur l'impact des champs magnétiques sur la santé ».

Des élus accusent EDF d'être entrée dans un rapport de force avec les habitants. Le maire écologiste de Chefresne (Manche) coordinateur interrégional d'un collectif d'élus opposés à la ligne à Très Haute Tension l'a vécu personnellement. « J'ai pris un arrêté en février 2008 interdisant que cette ligne passe à moins de 500m des habitations du village et, à l'époque au moins quarante-cinq communes étaient elles-aussi fermement opposés à la THT, confie J.C. Bossard. Mais depuis RTE a proposé 20M d'euros dans le cadre d'accompagnement de son projet, nous ne sommes plus que cinq communes à résister. Ils ont acheté l'accord des élus pour avoir la paix ».

Ces élus, pour un plat de lentilles, vendent l'intégrité physiques des citoyens, de leurs enfants, pères, mères, citoyennes, citoyens et leur âme en prime !

Ils n'ont même pas le courage d'exiger malgré le passage en force de l'état français l'enfouissement des lignes !

Le prix, ce n'est pas le problème des potentielles victimes.

Que les bénéficiaires du courant qui n'ont pas l'honnêteté et l'irresponsabilité d'accueillir des centrales paient le courant, le double ou le triple jusqu'à ce que les populations normandes soient définitivement mises à l'abri des risques nucléaires et électromagnétiques.

Ceux qui paient les appartements 5.000, 10.000 euros ou plus le mètre carré peuvent payer leur courant 2ou3 fois plus chers que les habitants des régions qui supportent les centrales et leurs risques mortels, de même pour ceux qui gaspillent l'énergie. Il faut facturer le courant d'autant plus cher que l'on consomme plus y compris pour les équipements et bâtiments publics...

Aux normand.e.s les risques, la pollution, la détérioration de leurs merveilleux paysages, aux autres l'électricité bon marché, la sécurité et l'intégrité sanitaire, physique, morale, patrimoniale !

Comble du cynisme et du mépris du peuple normand !

Le Président de la région administrative dite « haute » Normandie milite activement et avec détermination pour l'installation d'un EPR à Penly (Dieppe).

Provocateur, dominateur et sur de lui il déclare avoir milité à Plogoff (Bretagne) contre l'installation d'une centrale nucléaire.

En Normandie, il milite pour !

En breton pur et dur Monsieur Le Vern préserve sa chère Bretagne et sacrifie les normand.e.s qui l'ont élu !

A la Normandie les risques nucléaires et électro-magnétiques, à la Bretagne les KW bon marché. Charité bien ordonnée ...

La Bretagne produit 8% de l'électricité qu'elle consomme. Les Bretons doivent donc payer l'électricité deux ou trois fois plus chère et accepter les centrales nucléaires et les lignes à haute tension ! Sinon coupons ! Avec cet argent les normands pourront dépolluer leur région massacrée et martyrisée et en attendant enterrer les lignes T.H.T.

Il est vrai qu'il a une identité (M. Le Vern) puisqu'il est breton, que sa femme en a une aussi puisqu'elle est picarde mais les normands ...hum ! Ce qui veut dire en clair : certainement pas.

Le mépris toujours le mépris comme philosophie de gestion des populations normandes....

Comportement anti-normand.

Les impôts locaux doivent en priorité service au développement de l'emploi et du pouvoir d'achat locaux.

Les politiques et les administratifs doivent monter l'exemple d'un comportement citoyen et écologique.

Citoyen normand payant des impôts locaux notamment à Rouen, je reçois une somptueuse revue glacée et en couleur du Conseil Général de Seine-Maritime en plus d'une foulditude d'autres, région, villes, communauté de commune etc...etc...au frais bien sûr des contribuables et aux fins de glorifier les élu.e.s et leur guide !

Cette revue du département est tirée à 550.000 exemplaires.

Elle porte une mention en tout petit, dans un tout petit coin ainsi libellée :

Impression imprimerie H2D), et c'est tout.

Pas d'adresse, de téléphone de mail, de site...etc...

Appréciez la pudeur et la délicatesse !

J'ai appelé Google à mon secours et la magie de l'internet m'a fait découvrir qu'il s'agissait d'une société implantée dans le NORD (59), qu'elle employait 111 personnes (combien de normand.e.s ?) qu'elle avait investi depuis 2007 SEPT millions d'euros dans le Nord et évidemment pas un kopek d'euros pour développer l'emploi et le pouvoir d'achat des salariè.e.s normand.

De plus, quant au bilan carbone pour le transport d'une telle masse de papiers tout le monde fait preuve de la même remarquable pudeur.

Il ne s'agit pas de faire du protectionnisme mais ce sera seulement lorsque le taux de chômage sera revenu à 2 ou 3% en Normandie, qu' alors on pourra ouvrir grandes les portes du marché normand.

Que les élu.e.s montrent l'exemple du civisme en ne délocalisant pas hors de Normandie ce qui peut être produit dans notre région avec les impôts locaux des citoyen.ne.s normands.

Que les productions et les fabrications soient délocalisées en Bretagne ou dans d'autres régions, en Chine, en Inde ou en Corée, le résultat et les conséquences sont les mêmes pour les travailleuses, les travailleurs et l'économie normande : la perte d'emplois et la non création de nouveaux !

Demandez à l'entreprise normande de pull-over Saint James ce qu'elle en pense lorsque des marchés publics de l'Etat français ont été attribués à des entreprises bretonnes qui fabriquent pour partie hors d'Europe alors qu'elle proposait une fabrication française à un prix moindre !

Bretagne par-dessus tout !

Normandie après tous !

Produisons normands, consommons normands !

Peuple de Normandie virons AREVA, EDF et leur clique de Normandie remplaçons les par des entreprises sérieuses, honnêtes et transparentes respectueuses de l'état sanitaire des populations normandes et de leurs intérêts vitaux socio-économiques ainsi bien sur que de leur merveilleux patrimoine.

Daniel Lemoine.  
Citoyen normand.